

Bientôt des drones contrôlés à distance?



L'Avenir* - 08 juil. 2021
Page 9

* L'Avenir/Le Jour Verviers, L'Avenir - Basse Sambre, L'Avenir - Huy-Waremme, L'Avenir/Le Courrier, L'Avenir - Luxembourg, L'Avenir - Le Courrier de l'Escaut, L'Avenir - Brabant Wallon, L'Avenir - entre Sambre et Meuse, L'Avenir - Namur

Avec des technologies en perpétuelle évolution, les métiers de gardiennage ont beaucoup changé ces dernières années. Si le domaine des caméras s'est quelque peu stabilisé, l'arrivée des drones a encore révolutionné le secteur. « Mais pour l'heure, une telle intervention coûte cher au client. La loi impose la présence d'un opérateur sur place », détaille Nicolas Van Ysendijck, de Protection Unit. Une directive européenne pourrait toutefois permettre aux drones de voler sans pilote. « Cela va nous permettre d'installer des engins autonomes sur certains toits de nos clients et les programmer pour effectuer des rondes virtuelles et surveiller ainsi des espaces encore plus grands », termine le responsable commercial.

Copyright © 2021 Editions de l'Avenir. Tous droits réservés